



PLENIERE DU 20 MARS 2006

INTERVENTION SUR LE PRDF

*Intervention de Véronique Jullien,
pour le groupe des élus Verts*

PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le PRDFP nous indique en matière de formation professionnelle :

- l'existant,
- ce qui devrait être mis en place,
- ce qui pourrait l'être.

A partir de ce document, nous disposons d'un éclairage fort sur un état des lieux suivi de solutions d'accompagnement mises en place grâce à une politique volontariste.

Il existe aujourd'hui une définition du développement durable acceptée par tous : *"un mode de développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"* (rapport Brundtland 1987).

Pour que cette intention devienne réalité, elle requiert une prise de conscience générale et la mobilisation de tous. Les structures de formation sont des leviers importants pour donner du sens à cette exigence et mettre l'Homme au centre de la Formation Professionnelle.

Pour les Verts, Le PRDFP doit s'inscrire plus explicitement dans une démarche de développement durable, c'est-à-dire une démarche participative intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales de la formation professionnelle.

La formation professionnelle est le moyen d'apporter les outils de compréhension, d'analyse et d'action afin de modifier l'économie et de construire des cadres socio-économiques qui s'adaptent à l'homme plutôt que l'inverse.

La politique de formation doit être un levier pour la cohésion sociale et un moyen de transformer l'économie.

Mais de quel type de développement économique parlons-nous ?

Nous ne pouvons nous satisfaire d'un développement économique, qui fait de la flexibilité et de la précarité des salariés les seuls mots d'ordre du gouvernement.

L'économie doit avant tout répondre à des objectifs sociaux et environnementaux.

Il s'agit bien :

- de soutenir une économie axée sur le développement humain et la valorisation des ressources locales ;
- de promouvoir un modèle de développement économique fondé sur la primauté de l'individu (et non celle du profit), qui privilégie les activités porteuses d'utilité sociale, respectueuses de l'environnement, les valeurs démocratiques et adhèrent aux principes de développement durable.

Pour atteindre cet objectif, la Région dispose d'un levier essentiel : la Formation Professionnelle qui, en intervenant sur le niveau de compétence et de qualification des habitants peut contribuer à changer radicalement les modalités d'intervention de l'économie régionale.

De même, la Formation professionnelle a un rôle important à jouer en matière d'environnement : d'une part en favorisant l'émergence de nouvelles filières innovantes, notamment en matière d'énergies renouvelables, et, d'autre part, au travers de l'action d'éducation et de formation des citoyens, en positionnant la préservation des équilibres écologiques locaux et globaux comme une priorité.

Dans cette optique, la notion d'éco-citoyenneté a un rôle fondamental à jouer en tirant partie du caractère pédagogique des gestes éco-citoyens, simples à comprendre et à mettre en œuvre, mais aussi en faisant appel aux principes de développement de connaissances, de mise en œuvre de pratiques et d'acquisition de compétences au service d'une participation à la vie collective.

C'est en partie l'esprit qui a conduit à l'élaboration du PRDF qui s'est inscrite dans une démarche participative et coopérative avec tous les acteurs de la Formation Professionnelle (initiale et continue). Cette démarche collective a permis de retenir six orientations stratégiques avec pour objectif de :

- Privilégier et accompagner les démarches territoriales de développement durable ;
- Améliorer pour tous le niveau de qualification et de compétences ;
- Affirmer la nécessité d'un socle de savoir de base ;
- Favoriser l'accès aux TIC, y compris l'enseignement à distance (pour les personnes à mobilité réduite, par exemple) ;
- Moderniser et mettre en synergie les dispositifs de formation ;
- Garantir un service d'information, de conseil professionnel et d'orientation à l'ensemble de la population régionale.

En mettant l'accent sur ces six priorités, le PRDF réaffirme ainsi :

- la formation et le développement des ressources humaines comme objectifs et leviers d'actions essentiels ;
- la volonté d'amélioration de la qualité de vie pour tous, par la qualification des individus, l'équité d'accès aux ressources et services publics et la protection des personnes fragilisées ainsi que par l'accès de tous à l'information.

En outre, il positionne la formation comme un outil fondamental :

- de développement durable ;
- de lutte contre les discriminations et l'exclusion ;
- de développement équilibré des territoires ;
- de valorisation et promotion professionnelle en dehors de toute hiérarchisation et jugement de valeur (orientation par l'échec).

L'affirmation de ces principes et le développement de dispositifs et d'outils intéressants (avec par exemple, la Cité des Métiers ou les contrats d'objectif et de moyens) nous amènent à approuver ce plan dans ses grandes lignes.